

Saint-Etienne-au-Mont, le 15 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Filets de pêche biodégradables et recyclables Bilan des premiers essais et tests du nouveau modèle



Ce 15 juillet, Jérémy Devogel, patron de pêche du Néréides II, embarquait à son bord **près de 3 000 m de filet biodégradable, biosourcé, recyclable et sans diffusion de microplastique.**

En juin 2020, il testait déjà le premier prototype : 1 000 m de ce nouveau matériau avaient été insérés dans un trémail. Il s'agit du filet - composé de trois réseaux superposés - utilisé par les fileyeurs, pêcheurs qui pratiquent la petite pêche côtière.

L'expérimentation du nouveau filet en conditions réelles de pêche débute, en parallèle des **tests de recyclage du prototype usagé** et d'une **étude de mise sur le marché** pour tendre à la pérennisation et à la généralisation du projet.

La suite d'une expérimentation prometteuse



Les 10% de filet biodégradable embarqués et utilisés durant la saison estivale 2020 ont pêchés de manière **plutôt similaire au filet classique.** Leur détérioration sur la saison a également permis une utilisation par le fileyeur **jusqu'à la fin de la saison de pêche**, tout comme le filet classique.

Le second prototype initie à son tour une phase de tests en mer à Boulogne-sur-Mer durant la saison estivale, puis à Fécamp durant la saison hivernale. **Les propriétés mécaniques du filet, sa structure et sa couleur ont été ajustés, afin de se rapprocher du filet plastique classique, en termes de capacité de pêche et de résistance. C'est près**

de 30% de l'engin de pêche qui sera biodégradable lors de ces deux années d'expérimentations ce qui constitue 3 000 m de filet.

Deux objectifs environnementaux majeurs

Un fileyeur utiliserait chaque année 3 tonnes de filets en nylon, ce qui représente une très grande quantité de déchets, dont le recyclage est à ce jour impossible. Or le prototype sur lequel a travaillé le Parc naturel

marin doit pouvoir se composer : le projet entraînera donc une très importante amélioration de la gestion des déchets liés à l'activité de pêche.

Mais ce n'est pas tout, un morceau de filet perdu dans la mer représente un risque pour l'environnement. Les filets en nylon ont une durée de dégradation dans la mer très importante. S'ils finissent par se décomposer, c'est sous forme de micro-plastiques. L'objectif du Parc naturel marin et du FROM Nord est de concevoir un filet qui puisse servir un an : les fileyeurs renouvellent leur matériel chaque année. Après quoi, ce filet - s'il devait être perdu - se décomposerait plus rapidement et avec un impact moindre sur l'environnement que le filet en nylon.

Un projet européen pour réduire l'incidence de la pêche sur l'environnement grâce à l'innovation



Présentation du premier prototype
Crédit : Line Viera / OFB

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, en partenariat avec l'organisation de producteurs FROM Nord, a lancé **le projet TEFIBIO** en début d'année 2021. Il est financé à hauteur de 750 000 dont 80% proviennent de la mesure 39 du Fond européens pour les affaires maritimes et la pêche. France Filière Pêche apporte son appui en cofinçant le projet.

Les entreprises Seabird, Nautique Conseil, Take a Waste et Guillaume Dupont Ingénierie Navale apportent leur expertise en termes d'innovation et de mise en œuvre technique au porteur de projet qu'est le Parc naturel marin, et au FROM Nord.

Contacts presse

Marie-Christine GRUSELLE / 06 30 31 63 70

marie-christine.gruselle@ofb.gouv.fr

Solène PEUGET / 07 64 29 63 16

solene.peuget@ofb.gouv.fr